

Indépendance et Impartialité



Conformément à la norme ISO 17029 et dans le cadre de ses missions de vérification de la déclaration de performance extra-financière et de la déclaration de société à mission d'une entreprise, SYGNATURES a conscience de l'importance à s'engager dans une conformité d'indépendance et d'impartialité.

SYGNATURES s'assure au quotidien de la compatibilité entre ses activités et ses missions d'OTI, et garantit que ses activités sont menées de manière impartiale, ne laissant aucune pression commerciale, financière ou autre, compromettre son impartialité ou de perdre l'indépendance de son jugement.

Conformément à la **norme ISO 17029**, SYGNATURES a mis en place un processus d'identification des potentiels conflits d'intérêts réalisé avant le démarrage de chaque mission de vérification, notamment en s'interdisant d'être votre OTI si nous vous avons accompagnés dans la rédaction de votre DPEF/rapport de Durabilité sauf après au délai de 3 ans.

Des mesures de gestion du risque sont mises en place afin d'assurer l'objectivité et la cohérence de ses avis rendus.